

Réf: Dossier N° 087508

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES INDUSTRIES
MINIERES ET SERVICES » en abrégé « SIIMS »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 8e tranche non loin du
pont Soro, Lot 696, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 0/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES INDUSTRIES
MINIERES ET SERVICES » en abrégé « SIIMS »

Objet : Recherche et exploitation minière, Traitement et
commercialisation des minéraux et métaux, Btp, Et services
Logistique, Négoce, Transport Et services
divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré 8e tranche non loin du pont Soro, Lot 696, Ilot 45

Dirigeant(s) : M AKOLIA ABETO JEAN EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01869 du 04/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14335/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

